Agriculture : l'enjeu de la (re)territorialisation de l’alimentation



TRAVAUX PUBLIÉE LE 08/06/2020

Saisine liée : POUR UNE ALIMENTATION DURABLE ANCRÉE DANS LES TERRITOIRES

Alors que les filières de production alimentaires sont structurées au niveau national, que le modèle de spécialisation régionale engendre des dysfonctionnements multiples et atteint des limites et que la France importe de plus en plus de produits alimentaires, la question de la (re)territorialisation de l’alimentation revêt une importance cruciale. Jusqu’à présent la territorialisation de l’alimentation a été essentiellement abordée sous **l’angle des circuits courts ou de proximité**, qui représentent moins de 10 % de la vente de produits alimentaires.

Ce projet d'avis vise à identifier, en prenant en compte les enjeux climatiques, environnementaux, sociaux et économiques, **quelle peut être l'évolution de notre modèle de production, de transformation, de distribution et de consommation des produits alimentaires**.

Les enjeux sont divers :

> *couvrir durablement les besoins alimentaires* ***dans les territoires***
>
> *satisfaire l’évolution* ***des régimes alimentaires et des attentes des consommateurs***
>
> *rendre* ***accessible à tous la production locale****, au sens de bassins de vie et de terroirs métropolitains et ultramarins, dans tous les circuits de distribution, y compris ceux relevant de la solidarité alimentaire*
>
> *prendre en compte* ***l’alimentation hors domicile, de collectivité ou commerciale****.*

Une meilleure autonomie et une meilleure qualité sont déterminantes dans **l'approche territoriale de l'alimentation** qui ne peut être dissociée de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, de la sécurité alimentaire, de la lutte contre le gaspillage alimentaire et de la protection de la santé des producteurs, des riverains des lieux de production et des consommateurs.

Ce projet d'avis sera élaboré en lien avec le CNA - Conseil National de l'Alimentation.

© - copyright CESE - Novembre 2026